

20 MARS 2024

INFO SPEHR



VÉRIFICATION DE LA LISTE D'ANCIENNETÉ



Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais publiera aujourd'hui la liste **préliminaire** d'ancienneté du personnel enseignant à temps plein et à temps partiel au 30 juin 2023.

Vous pouvez consulter cette liste sur votre intranet du CSSHBO. Prenez note que vous devez avoir en main votre numéro de matricule, qui se trouve sur votre relevé de paie (coin supérieur gauche).

Ne pas oublier que ce sont seulement les heures effectuées sous contrat au CSSHBO qui comptent pour la liste d'ancienneté. Une fois la vérification effectuée, voici comment demander une correction, le cas échéant :

- Par courriel, faire parvenir la demande à Mme Maude Carpentier au srh@csshbo.gouv.qc.ca ;
 - Ne pas oublier d'y ajouter, en copie conforme, le SPEHR (spehr@lacsq.org).

Cette demande doit être faite au plus tard le 19 avril 2024.

Cordialement,

Joëlle Constantineau

Responsable des relations de travail
pour le CSSHBO, SPEHR